

Direction de la Voirie et de l'Aménagement

Service des Routes
Tél. 05.67.05.51.48
Fax 05.63.63.01.84
EB/MCC n° 2015 - 471 / DVA/SR
S-COURRIERS COURRIERS 2015LETTRES 2015.VÉLO VOIE VERTE 29-04-2015-COURRIER a M. ROULAND. 29-04-2015.dot

Montauban, le 12 MAI 2015

Le Président du Conseil Départemental

à

Monsieur Gilles ROULAND 4, Rue Pierre PERRET

82 400 VALENCE D'AGEN

Objet : Vélo Voie Verte des Deux Mers.

Réf.: Votre courriel du 18 avril 2015.

Monsieur,

Par courriel ci-dessus référencé, vous félicitez le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne pour l'aménagement en parcours cyclable du chemin de halage en bordure du canal de Garonne et pour la qualité de l'entretien, je ne peux que m'en réjouir.

Vous évoquez aussi la réalisation de la piste cyclable entre Montech et Lacourt Saint-Pierre et vous souhaitez que la liaison Lacourt Saint-Pierre - Montauban soit aménagée au plus tôt pour densifier l'attractivité touristique de notre territoire.

Ce tronçon ne pourra être aménagé qu'une fois les berges du Canal de Montech confortées par le gestionnaire de cet ouvrage, à savoir Voies Navigables de France (VNF).

Sur ce même secteur vous signalez aussi la présence d'une chaîne en travers du chemin de halage qui empêche tout passage d'une poussette enfant ou d'un tricycle. Cet obstacle se situe sur le Domaine Public Fluvial.

Je vous demande donc de prendre l'attache de Monsieur le Chef de la Subdivision VNF à Moissac.

A propos de votre requête sur l'anomalie au niveau de la signalisation directionnelle, à Montech, mes services ont déjà engagé une démarche pour positionner de nouveaux panneaux avec les distances corrigées.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,

Pour le Président du Conseil Départemental Le Directeur Général des Services

B.P. 783 - 82013 MONTAUBAN CEDEX Tél.: 05 63 91 82 00 - Fax.: 05 63 03 28 52 courrier@cg82.fr - ledepartement.fr

Hôtel du Département 100 boulevard Hubert Gouze

Max COURREGELONGUE